INSTITUT ATLAS POUR LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE

PROCESSUS DE MOBILISATION POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'INSTITUT ATLAS

Résumé des constatations

TABLE DES MATIÈRES

Liste des collaborateurs **3**

Glossaire **4**

Résumé analytique **5**

Contexte et objectif **6**

Méthodes **8**

Constatations **10**

Réflexions sur le processus de mobilisation 10

Caractéristiques des travaux efficaces sur les politiques publiques 11

Domaines prioritaires dans le domaine des politiques publiques sur les vétérans et leur famille 15

Prochaines étapes **18**

Annexe A : Liste des organisations consultées **20**

Annexe B : Liste des questions ayant fait l'objet d'une discussion **21**

Annexe C : Biographie — Patricia Sullivan-Taylor, Sullivan Strategic Solutions **22**

LISTE DES COLLABORATEURS

Administration de projet
Patricia Sullivan, directrice de Sullivan Strategic Solutions

Approbation
Fardous Hosseiny, MaryAnn Notarianni, V. Joy Pavelich

Conceptualisation
Gabrielle Dupuis, Robin Dziekan, Ashlee Mulligan

Méthodologie
Patricia Sullivan, directrice de Sullivan Strategic Solutions

Recherche et analyse
Patricia Sullivan, directrice de Sullivan Strategic Solutions, Robin Dziekan

Rédaction
Robin Dziekan

Révision
Krystle Kung

Service-conseil
Laryssa Lamrock, Brian McKenna

Supervision
Gabrielle Dupuis, Ashlee Mulligan

Visualisation
Wendy Sullivan

Souhaitez-vous en apprendre davantage sur l'approche de l'Institut Atlas en vue de reconnaître les gens qui ont contribué à cette ressource? Jetez un coup d'œil à notre site Web pour en savoir plus : atlasveterans.ca/modele-collaboratif.

GLOSSAIRE

Famille : Personne ou groupe de personnes ayant des liens biologiques, émotionnels ou juridiques, en tenant compte de l'importance de cette personne pour le bien-être du vétéran. Il peut notamment s'agir de parents, de frères et sœurs, de personnes à charge, d'enfants adultes, ainsi que d'aidants (apparentés ou non), d'amis et de pairs.

Politiques publiques : « Consiste en l'ensemble des mesures — des plans, des lois et des comportements — adoptées par un gouvernement »[1]

Influence sur les politiques publiques : Recours à différentes méthodes pour demander à un gouvernement de faire (ou de ne pas faire) quelque chose qui aura une incidence sur la population relevant de la compétence du gouvernement[2] :

1. Activisme : Utilisation de pétitions, de manifestations publiques, d'affiches et de distribution de dépliants, tout en mobilisant activement des personnes, des groupes ou des organisations pour promouvoir des changements de politiques précis ou avoir une influence sur les politiques publiques visant à aborder les questions sociales, politiques ou environnementales.
2. Conseils : Processus consistant à formuler des conseils et des directives éclairés aux décideurs, aux représentants et aux organisations du gouvernement sur différentes questions liées aux politiques publiques. Les conseillers en politiques jouent un rôle crucial dans la définition et la mise en œuvre de politiques efficaces qui peuvent traiter des défis sociétaux, promouvoir le développement et atteindre des objectifs précis.
3. Lobbying : Tentative d'influencer des représentants du gouvernement, des décideurs ou des organes législatifs pour définir ou modifier des politiques, des lois, des règlements ou des décisions à l'avantage d'une personne, d'une organisation ou d'un groupe d'intérêts en particulier.
4. Campagne médiatique : Utilisation stratégique de canaux et de plateformes médiatiques pour promouvoir des politiques publiques précises, influer sur l'opinion publique et mobiliser le soutien à l'appui de changements ou de réformes politiques

Vétéran : Membres anciens ou retraités de la Force régulière ou de la Force de réserve des Forces armées canadiennes (Armée de terre, Marine, Aviation); membres anciens ou retraités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) (c.-à-d. qui ne sont plus en service ou qui sont en transition vers la vie après le service).

ACRONYMES

2ELGBTQIA+ : Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers ou en questionnement, intersexuées, asexuelles, et le plus (+) désigne les innombrables choix de façons positives de s'identifier.

FAC : Forces armées canadiennes.

ACC : Anciens combattants Canada.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille (Atlas) a lancé trois projets fondamentaux et interdépendants portant sur les politiques publiques. Ces projets comprennent : (1) une analyse des politiques publiques des ouvrages universitaires et de la littérature grise portant spécifiquement sur les politiques de santé mentale et de bien-être et les recommandations stratégiques qui ont une incidence sur les vétérans et leur famille; (2) un processus de mobilisation consistant en une série de conversations avec des intervenants de partout au Canada qui ont des mandats semblables à ceux des organismes intermédiaires; (3) la création d'un cadre interne de politiques publiques qui guidera le personnel de l'Institut Atlas sur la façon de mener les travaux sur les politiques publiques et sur la position que prendra l'Institut Atlas. **Le présent rapport met en évidence les thèmes de la série de conversations tenues pendant la mobilisation sur les politiques publiques de l'Institut Atlas de l'été 2023.**

Pendant trois mois, sous la direction d'un conseiller, le personnel de l'Institut Atlas a rencontré 14 organisations qui travaillent dans le domaine des politiques publiques en matière de santé et de santé mentale et qui se concentrent sur la santé mentale des vétérans et de leur famille.

Les constatations dégagées du processus de mobilisation sont regroupées en trois sections :

1. **Réflexions sur le processus de mobilisation**
2. **Caractéristiques des travaux efficaces sur les politiques publiques** — aperçu de cinq pratiques qui favorisent l'efficacité des travaux sur les politiques publiques :
    - Collaboration avec le « responsable » de la politique;
    - Conception et partage des ressources fondées sur des données probantes;
    - Mobilisation de personnes ayant une expérience vécue;
    - Entretien de relations positives avec les organismes de financement;
    - Établissement de partenariats avec des organisations homologues dans la mesure du possible.

3. **Domaines prioritaires du domaine des politiques publiques sur les vétérans et leur famille** — résumé des cinq domaines prioritaires pour les politiques publiques :
    - Conduite de recherches;
    - Accès et mesures de soutien équitables;
    - Connaissance des traitements fondés sur des données probantes;
    - Besoins de la famille à part entière;
    - Prévention en amont.

Un facteur qui a limité ce projet était la faisabilité de la tenue d'une rencontre avec chaque organisation pertinente. Par conséquent, certains points de vue clés n'ont pas été saisis (c.-à-d. Les vétérans et les familles des francophones, de la GRC, ainsi que des Premières Nations, des Inuits et des Métis). Par conséquent, il est possible que les thèmes ci-dessus ne soient pas représentatifs de l'expérience de toutes les organisations qui travaillent dans le domaine de la santé mentale des vétérans et de leur famille.

Ce rapport servira à guider l'orientation et l'approche des politiques publiques à l'Institut Atlas, de concert avec les résultats de l'analyse des politiques publiques qui éclaireront notre cadre stratégique interne. En outre, les constatations dégagées de ce rapport peuvent être utilisées pour éclairer les travaux d'autres organisations qui œuvrent dans le domaine de la santé mentale et du bien-être des vétérans et de leur famille.

CONTEXTE ET OBJECTIF

Financé par Anciens Combattants Canada (ACC), l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille (anciennement le Centre d'excellence sur le TSPT et les états de santé mentale connexes) a été établi par l'intermédiaire de la lettre de mandat du 12 novembre 2015 du ministre des Anciens Combattants. Le financement et le budget ont été annoncés dans le budget fédéral de mars 2017. Le mandat de l'Institut Atlas comprend les principales fonctions suivantes : contribution à la recherche, mobilisation des connaissances, formation des fournisseurs de services et convocation des intervenants afin d'aborder la santé mentale des vétérans et de leur famille. Le mandat exige également que l'organisation :

- Formule et communique les recommandations de recherche de l'Institut Atlas aux décideurs politiques et aux dirigeants;
- Travaille avec les vétérans et leur famille afin d'influencer sur les questions de politiques publiques, les éclairer et y répondre;
- Conçoit et lance la mobilisation des connaissances pour traduire les constatations de la recherche et promouvoir l'adoption des renseignements fondés sur des données probantes auprès de différents auditoires, y compris les décideurs politiques.

En 2023, à la suite de l'établissement de ses principales fonctions, l'Institut Atlas était prêt à commencer à définir son rôle en ce qui concerne l'influence sur les politiques publiques, en s'appuyant sur les critères liés aux politiques publiques du mandat de l'organisation.

Ce rôle peut comprendre la promotion des intérêts et des priorités des vétérans et de leur famille auprès de réseaux influents, de leaders d'opinion et de décideurs, l'orientation sur les options stratégiques en facilitant les consultations et la préparation de mémoires stratégiques fondés sur des synthèses des données probantes.

Reconnaissant que l'officialisation d'un rôle dans le domaine des politiques publiques exige une solide compréhension du paysage actuel, l'Institut Atlas a dressé la liste des trois projets fondamentaux interdépendants portant sur les politiques publiques. Sous la direction du groupe d'experts-conseils Sullivan Strategic Solutions (**annexe C**), les trois projets ont été lancés afin de cerner les politiques existantes et les lacunes connexes, et d'établir des domaines prioritaires pour l'Institut Atlas qui auraient une incidence importante sur les vétérans et leur famille. Ces projets fondamentaux sont le point de départ nécessaire qui précède le lancement dans le domaine des politiques publiques.

Les trois projets fondamentaux interdépendants comprennent :

1. Une analyse des politiques publiques des ouvrages universitaires et de la littérature grise portant spécifiquement sur les politiques de santé mentale et de bien-être et les recommandations stratégiques qui ont une incidence sur les vétérans et leur famille.
2. Un processus de mobilisation consistant en une série de conversations avec des intervenants de partout au Canada qui ont des mandats semblables à ceux d'organismes intermédiaires.
3. Un cadre interne de politiques publiques qui guidera le personnel de l'Institut Atlas sur la façon de mener les travaux sur les politiques publiques et sur la position que prendra l'Institut Atlas, en fonction des données probantes et des pratiques exemplaires canadiennes et internationales.

Le présent rapport met en évidence les conclusions dégagées de la série de 14 conversations tenues pendant la mobilisation à l'égard des politiques publiques tenues au cours de l'été 2023 avec des hauts dirigeants de différentes organisations axées sur la santé, la santé mentale, les vétérans et leur famille. Pour voir la liste des organisations qui ont participé au processus de mobilisation, consultez l'**annexe A**.

Le processus de mobilisation avait trois objectifs :

1. Apprendre des organisations établies dans le domaine de la santé, de la santé mentale et/ou de la santé mentale des vétérans et de leur famille et accroître les connaissances des travaux des organisations homologues dans le domaine des politiques;
2. Sensibiliser les intervenants du domaine des politiques publiques qui travailleront activement avec l'Institut Atlas;
3. Affermir les relations avec les intervenants tout en cernant les domaines de collaboration et de partenariat.

MÉTHODES

Au printemps 2023, l'équipe de projet a entrepris la conception d'une stratégie et d'un cadre qui serviraient à orienter le processus de mobilisation. Le plan initial consistait à rencontrer une dizaine d'organisations de la fin de juin au début d'août. L'équipe a entrevu la possibilité d'un échantillonnage en boules de neige, et a fini par communiquer avec 19 organisations. Au cours des conversations tenues pendant la mobilisation, l'équipe a demandé aux organisations de lui indiquer qui d'autre rencontrer et a reçu plusieurs recommandations pertinentes. La sensibilisation subséquente avec les organisations recommandées a entraîné la prolongation de la période de consultation jusqu'à la fin d'août pour permettre la tenue de réunions supplémentaires. Au total, la période de consultation a duré 10 semaines, au cours de laquelle 14 conversations tenues pendant la mobilisation virtuelle avec les hauts dirigeants des organisations.

Au cours de ces conversations, l'équipe de projet a posé aux organisations une série de questions au sujet des processus utilisés pour mener les travaux sur les politiques publiques, de leurs structures organisationnelles ainsi que de leurs travaux actuels et futurs liés aux vétérans et à leur famille. Pour voir la liste complète des questions incitatives, consultez l'**annexe B**.

Une fois que l'équipe de projet a terminé environ la moitié des conversations, les notes des réunions ont fait l'objet d'un examen afin de cerner des thèmes émergents et de déterminer si des conversations supplémentaires étaient nécessaires. Ce processus a permis de poser des questions plus ciblées, au besoin, pendant le reste des conversations.

À la suite de toutes les conversations tenues pendant la mobilisation, les résultats préliminaires ont été rassemblés et présentés lors de la réunion annuelle en personne du groupe de référence de l'Institut Atlas du 27 septembre 2023. Les réflexions des membres du groupe de référence ont été prises en compte et intégrées aux constatations présentées dans le présent rapport.

Pendant une période de 14 jours ouvrables en janvier 2024, un rapport provisoire a été communiqué à toutes les organisations qui avaient participé au projet de mobilisation afin de leur donner l'occasion de confirmer que le rapport résumait de manière fidèle les séances de mobilisation et de formuler des commentaires qui pourraient servir à améliorer le rapport avant sa publication. Le recours aux rappels personnalisés a fait en sorte que des représentants de 9 des 14 organisations consultées ont répondu au sondage. Des mises à jour ont ensuite été apportées à la version provisoire avant d'achever le rapport.

Consulter le tableau 1 pour voir un calendrier plus détaillé des différentes étapes du processus de mobilisation.

***Tableau 1 : Calendrier du processus* de mobilisation**

	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Déc.		Jan.		Fév.		Mars	
1. Conception d'une stratégie et d'un plan de mobilisation																								
2. Création d'un cadre de mobilisation																								
3. Rédaction d'un résumé des projets interdépendants portant sur les politiques publiques																								
4. Communication avec les organisations																								
5. Tenue de conversations pendant la mobilisation																								
6. Résumé des thèmes et des constatations																								
7. Rédaction d'un rapport des constatations																								
8. Communication du rapport provisoire aux participants																								
9. Mise à jour, traduction et achèvement du rapport																								
10. Diffusion publique du rapport																								

CONSTATATIONS

Au cours du processus de mobilisation, l'équipe de projet avait pour objectif d'en apprendre plus sur les pratiques, les structures et les systèmes que les organisations ont mis en place pour mener des travaux sur les politiques publiques, et sur leurs domaines prioritaires liés à la santé mentale des vétérans et de leur famille. Les thèmes des conversations se classent en deux catégories : **Caractéristiques des travaux efficaces sur les politiques publiques** et **domaines prioritaires du domaine des politiques publiques sur les vétérans et leur famille**. Outre ces deux catégories, les constatations dégagées par l'équipe comprennent également des réflexions sur le processus de mobilisation, car il s'agissait d'une initiative novatrice pour l'Institut Atlas.

RÉFLEXIONS SUR LE PROCESSUS DE MOBILISATION

Les consultations avec les organisations visant à discuter des politiques publiques ont été fructueuses à bien des égards, qu'il s'agisse de l'établissement de nouvelles relations ou de l'affermissement de relations existantes. La majorité des organisations invitées avaient déjà des relations avec l'Institut Atlas, tandis que quelques-unes n'en avaient pas. Le fait d'avoir une raison de communiquer avec de nouvelles organisations, plutôt que de faire un appel général, a permis d'orienter la conversation sur un résultat convenu. Il a été souligné que bon nombre des organisations rencontrées avaient un nouveau leadership – probablement une conséquence de la pandémie de COVID-19, pendant laquelle de nombreuses organisations ont traversé une période de transition. La mobilisation des organisations et des dirigeants « qui n'avaient pas de relations avec l'Institut Atlas » a permis à l'équipe de projet de jeter les bases des possibilités de collaborations futures.

Dans le cas des organisations qui avaient déjà des relations avec l'Institut Atlas, la discussion sur les politiques publiques — un sujet sur lequel l'Institut Atlas ne s'est jamais concentré — a permis d'en apprendre plus sur les activités des organisations homologues. Cela a permis de cerner de nouveaux domaines potentiels ou de nouvelles possibilités de collaboration futures qui n'auraient pas été découvertes sans ces conversations ciblées.

L'équipe de projet a fait preuve d'une grande ouverture et a partagé les apprentissages des organisations qui ont été mobilisées. Les représentants ont parlé franchement des sources d'irritation, des leçons tirées et des ajustements qu'ils avaient apportés afin de travailler efficacement dans le domaine des politiques publiques. Ce niveau de transparence entre les organisations était très encourageant et les idées partagées seront très utiles pour éclairer l'orientation que prend l'Institut Atlas dans le domaine des politiques publiques.

Le succès de cette méthode de consultation visant à mobiliser les intervenants a été communiqué à d'autres personnes de l'Institut Atlas qui pourraient se servir de cette méthode comme modèle reproductible pour les sujets d'intérêt futurs.

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX EFFICACES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

La première série de questions posées dans le cadre des conversations portait sur la façon de mener les travaux sur les politiques publiques de chaque organisation (voir les questions précises à l'**annexe B**). Les réponses ont révélé différentes approches des travaux sur les politiques publiques. Il n'y avait pas d'approche universelle et les structures organisationnelles variaient considérablement. En résumé :

- Il y avait un large éventail de structures, allant des efforts informels en matière de politiques publiques déployés en plus des tâches habituelles, aux organisations qui avaient des équipes consacrées aux travaux sur les politiques publiques.
- On a dégagé une tendance selon laquelle les grandes organisations établies depuis le plus longtemps avaient tendance à jouer un rôle plus officiel et plus spécialisé en matière de politiques publiques, bien que cela n'ait pas toujours été le cas.
- Les organisations axées sur les vétérans, plus particulièrement, avaient tendance à avoir un modèle de matrice à l'aide duquel les travaux sur les politiques publiques étaient effectués à l'échelle de l'organisation, plutôt que d'être regroupés au sein d'une équipe précise.
- Le mandat des organisations, leur taille et la durée de leur existence ont influé sur la quantité de ressources consacrées aux politiques publiques ou le degré d'attention accordé à celles-ci.
- En outre, bien que les budgets organisationnels n'aient pas fait l'objet de discussions, on a observé que les grandes organisations qui jouissent d'un meilleur accès aux ressources financières étaient généralement mieux placées pour créer des rôles spécialisés en matière de politiques.

De même, différentes approches organisationnelles des travaux sur les politiques publiques ont été communiquées et pourraient être utilisées selon le sujet ou les intervenants concernés. Les moyens d'influer sur les politiques publiques allaient de la formulation de conseils ou de l'éducation des décideurs politiques au lobbying, à l'activisme et aux campagnes médiatiques.

Malgré la variété des approches et des différentes structures organisationnelles, certaines similarités ont été constatées dans plusieurs organisations.

De façon générale, les similarités entre les pratiques liées aux travaux sur les politiques publiques comprenaient les suivantes (remarque : l'ordre dans lequel les similarités sont énumérées n'indique pas leur ordre d'importance) :

1. Collaboration avec le « responsable » de la politique;
2. Conception et partage des ressources fondées sur des données probantes;
3. Mobilisation de personnes ayant une expérience vécue;
4. Entretien de relations transparentes avec les organismes de financement;
5. Établissement de partenariats avec des organisations homologues dans la mesure du possible.

These practices are described in more detail in the subsequent sections.

1. COLLABORATION AVEC LE « RESPONSABLE » DE LA POLITIQUE

Le « responsable » de la politique est l'organisation ou l'organisme gouvernemental ayant le pouvoir de mettre à jour ou de modifier la politique. Les responsables de la politique du domaine de la santé mentale des vétérans et de leur famille peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, ACC, le ministère de la Défense nationale, les ministères provinciaux et territoriaux (y compris ceux de la santé), ainsi que le Parlement fédéral et le Cabinet.

Les conversations comprenaient des discussions sur l'importance de la collaboration avec le responsable d'une politique afin d'influer sur celle-ci. Cela a été mis en évidence dans le contexte de la recherche. Si le but ultime est de mener des recherches qui ont des répercussions sur les politiques, le projet de recherche devrait être conçu avec la participation du responsable afin que les résultats reflètent le mieux possible l'environnement réel et, par conséquent, présentent les arguments les plus convaincants en faveur d'un changement de politique.

Outre la recherche, les personnes qui s'affairent à influer sur les politiques doivent se tenir au courant des priorités des responsables de la politique. Le maintien d'une communication ouverte et l'échange des priorités organisationnelles peuvent aider à créer des gains d'efficience et des synergies qui peuvent mener au changement. Si, par exemple, une organisation apprend qu'un responsable de la politique envisage d'examiner une politique précise au cours du prochain exercice, il serait prudent d'harmoniser les initiatives de représentation avec le calendrier de son processus d'examen afin d'avoir le plus d'influence possible.

2. CONCEPTION ET PARTAGE DES RESSOURCES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES

Les organisations ont déterminé que la première étape de la sensibilisation à une question est la conception et le partage des ressources fondées sur des données probantes. Les décideurs et les décideurs politiques doivent savoir qu'il y a un problème avant de pouvoir prendre des mesures. Le partage de données probantes connexes est une étape importante pour attirer l'attention sur le problème. Si par exemple, le responsable de la politique n'est pas au courant qu'il y a des problèmes avec une politique courante, la première étape pour influer sur la politique consisterait à l'informer de ces problèmes. Cela peut prendre la forme d'un partage de ressources fondées sur des données probantes. Il est probable que la formulation de recommandations avant que le responsable ne prenne connaissance de l'ampleur du problème ne soit pas efficace. En outre, les discussions sur les données probantes existantes portant sur une question sont essentielles pour comprendre la volonté de changement actuelle du responsable de la politique.

En outre, bien qu'il soit important que les voix des vétérans et des familles soient entendues, les organisations ont indiqué que, lorsqu'elles présentent une question, il est important de fonder ces voix sur des données examinées par des pairs afin de voir toute la portée de la question, au lieu de la percevoir comme un problème auquel un vétéran précis est confronté. Le but ultime est d'ancrer ces travaux dans une approche fondée sur des données probantes, qui comprend la littérature examinée par des pairs et une expertise vécue.

Bien qu'il soit important d'élaborer des données probantes, ce ne sont pas toutes les organisations qui travaillent dans le domaine des politiques publiques qui ont le mandat ou les ressources nécessaires pour mener des recherches, rédiger des résumés ou créer des produits de connaissances. Par conséquent, l'Institut Atlas et d'autres organisations ayant un mandat semblable ont la responsabilité de veiller à ce que les constatations dégagées de la recherche, les résumés et les produits de connaissances soient mises à la disposition des défenseurs d'une question qui ne peuvent pas recueillir eux-mêmes les données probantes, et à ce qu'elles les communiquent aux défenseurs d'une question. Le partage généralisé des données probantes permet aux organisations de défense d'appuyer leurs recommandations stratégiques et aux responsables de la politique de justifier les changements de politiques, et donne aux vétérans et aux familles les renseignements dont ils ont besoin pour mieux se défendre.

En ce qui concerne les réunions du Sénat et des comités parlementaires, les organisations ont indiqué que la stratégie la plus efficace consiste à présenter a) des données probantes liées à la question et b) des suggestions fondées sur ces données probantes. Cette approche à deux volets fournit une orientation au comité responsable de formuler des recommandations fondées sur les données probantes présentées.

3. MOBILISATION DE PERSONNES AYANT UNE EXPÉRIENCE ET UNE EXPERTISE VÉCUES

L'ensemble du domaine des politiques publiques reconnaît la valeur de la mobilisation de personnes ayant une expérience et une expertise vécues. Les organisations ont partagé différentes façons de faire participer les personnes ayant une expérience et une expertise vécues. Une approche souvent utilisée consiste à adopter un processus d'établissement des priorités en matière de politiques publiques qui est éclairé par les commentaires et les points de vue de personnes ayant une expérience et une expertise vécues.

Les conversations ont également mis l'accent sur l'importance d'intensifier les travaux des organisations de base du domaine des politiques sur la santé mentale des vétérans et de leur famille, et sur la valeur que ces organisations apportent à l'influence sur les politiques publiques. Les organisations qui ne sont pas dirigées par des vétérans devraient reconnaître le rôle que jouent ces organisations de base, notamment en ce qui a trait à leurs liens avec les communautés de vétérans et à leur réputation auprès de celles-ci.

4. ENTRETIEN DE RELATIONS TRANSPARENTES AVEC LES ORGANISMES DE FINANCEMENT

Bon nombre des organisations consultées, comme l'Institut Atlas, sont des organisations indépendantes financées par le gouvernement qui ont insisté sur l'importance d'entretenir des relations ouvertes et communicatives avec leurs organismes de financement. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, l'organisme de financement exerce une certaine influence sur les travaux de l'organisme indépendant. Par conséquent, s'il y a un sujet que l'organisme indépendant veut garder dans le cadre de son mandat, des relations fondées sur une communication réciproque soutenue et bidirectionnelle pourraient faciliter ces discussions. Deuxièmement, l'organisme de financement peut influer sur la participation

et la réaction aux travaux de l'organisme indépendant. Il est donc essentiel que ces organismes aient des relations positives avec les organismes de financement afin qu'ils soient prêts à intensifier les travaux et à appuyer l'organisme indépendant. Dans ce cas, il faut entretenir des relations étroites avec l'organisme de financement sans donner l'impression aux intervenants qu'ils sont un prolongement de cet organisme de financement. Cette division et cette séparation sont importantes.

5. ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS DANS LA MESURE DU POSSIBLE

Les organisations ont affirmé ce qui suit : « nous sommes plus fortes et pouvons en faire plus lorsque nous nous unissons ». Plus il y a d'organisations qui travaillent en harmonie pour faire avancer une question de politiques publiques, plus la voix est forte et plus les recommandations sont efficaces. Par conséquent, les partenariats sont essentiels pour influer sur le changement.

À ce sujet, les organisations ont mentionné l'importance de rechercher des occasions de collaborer avec les organisations et les organismes gouvernementaux qui travaillent dans des domaines adjacents (p. ex. soins de santé primaires, soins virtuels, prestations d'invalidité), plutôt que de se concentrer uniquement sur les organisations du domaine de la santé mentale des vétérans et de leur famille. Ces partenariats créeraient des voies d'accès pour les besoins des vétérans et de leur famille qui doivent être intégrés aux politiques de ces autres domaines de la santé et du bien-être.

Lorsqu'on cherche à influer sur les politiques publiques, il est important de tenir compte de l'ensemble des différents leviers pour les politiques et les partenariats qui pourraient jouer un rôle dans la réalisation du changement. Outre les mécanismes directement liés à la représentation ou aux rencontres avec les décideurs politiques, les normes et les lignes directrices sur les pratiques exemplaires peuvent également être des catalyseurs du changement, car il peut s'agir d'exigences volontaires ou réglementées en matière de soins. Il pourrait être avantageux de chercher des occasions de mettre en évidence les besoins des vétérans et de leur famille dans le cadre du processus d'établissement des normes.

En outre, les organisations ont fait valoir l'importance de savoir quand jouer un rôle de soutien à l'appui de l'amplification des voix existantes qui travaillent sur une question de politiques publiques, plutôt que d'être perçues comme les dirigeants les travaux. Cette capacité de reconnaître quand une organisation ou une personne en particulier doit être le visage des efforts de représentation peut aider à préserver la cohérence des messages et à illustrer un front uni, plutôt que d'être potentiellement perçus comme étant incohérents ou déconnectés parce que plusieurs « visages » traite d'une question. Ce qu'il faut retenir, c'est que la façon la plus efficiente et la plus efficace d'influer sur les politiques publiques n'est peut-être pas la plus directe. Par exemple, si une organisation n'a pas de relations existantes avec un décideur politique en particulier, il peut être plus efficace de collaborer avec une organisation qui avait déjà des relations avec du décideur politique et de l'appuyer. Cela permettrait de tirer parti des relations

existantes pour réaliser le changement indirectement, plutôt que de dépenser des ressources pour créer un lien direct qui, en fin de compte, qui pourrait avoir une influence moindre parce que les relations sont moins bien établies.

DOMAINES PRIORITAIRES DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE

De façon générale, les participants à toutes les réunions ont été très favorables à ce que l'Institut Atlas entre dans le domaine des politiques publiques. L'objectif n'est pas d'empiéter sur les travaux des autres lorsqu'ils s'aventurent dans les travaux sur les politiques publiques, mais plutôt de soutenir, de rehausser d'autres organisations, et de collaborer avec celles-ci, le cas échéant. L'équipe de projet a été en mesure de communiquer aux organisations que l'Institut Atlas cherche à amplifier les voix existantes, à soutenir l'élan des efforts existants, et à utiliser ses ressources de mobilisation des connaissances et de recherche pour promouvoir davantage les intérêts et les priorités des vétérans et de leur famille au sein des réseaux de leaders d'opinion et de décideurs. Cette approche a été bien accueillie par les organisations qui ont été consultées et qui ont indiqué qu'il y avait amplement de place pour permettre à l'Institut Atlas de jouer un rôle dans le domaine des politiques publiques sur la santé mentale des vétérans et de leur famille.

Au cours du processus de mobilisation, l'équipe de projet s'est efforcée d'apprendre des organisations ce qu'elles considèrent comme les priorités stratégiques actuelles en matière de santé mentale des vétérans et de leur famille et, à partir de là, de déterminer le rôle que l'Institut Atlas pourrait jouer, le cas échéant. Les domaines prioritaires suivants ont été déterminés au cours des conversations (*remarque : l'ordre dans lequel les similarités sont énumérées n'indique pas leur ordre d'importance*) :

1. Conduite de recherches;
2. Accès et mesures de soutien équitables;
3. Connaissance des traitements fondés sur des données probantes;
4. Besoins de la famille à part entière;
5. Prévention en amont.

Ces domaines prioritaires sont décrits plus en détail dans les sections suivantes.

1. CONDUITE DE RECHERCHES

Plusieurs organisations ont indiqué que l'Institut Atlas peut jouer un rôle essentiel en contribuant à leurs travaux (et, en fin de compte, à l'influence nationale et internationale) en continuant de mener des recherches et d'y collaborer. Bien que le secteur dispose de vastes connaissances sur les lacunes dans la recherche, il n'y a pas suffisamment d'organisation ayant un mandat, de financement ou de ressources pour les combler.

2. ACCÈS ET MESURES DE SOUTIEN ÉQUITABLES

Dans le cadre de plusieurs conversations, on a mentionné le besoin d'un accès équitable aux services et aux mesures de soutien. Les principales formes d'équité qui ont été soulevées étaient 1) l'équité géographique et 2) l'équité pour les vétérans 2ELGBTQIA+. Pour ce qui est de l'équité géographique, l'objectif est que les vétérans et leur famille aient un accès équitable aux soins de santé mentale dont ils ont besoin auprès de fournisseurs de services compétents sur le plan culturel, peu importe où ils se trouvent au pays. Il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer l'accès aux services dans les collectivités éloignées, rurales et isolées. En ce qui concerne les vétérans 2ELGBTQIA+, on a remarqué qu'il y a encore des survivants de la purge LGBT qui ne connaissent pas les services et les soutiens auxquels ils sont admissibles par l'intermédiaire d'ACC et d'autres organisations, et qui, par le fait même, ne reçoivent donc pas les soins dont ils ont besoin. Il y avait également un intérêt à mener plus de recherches auprès des vétérans 2ELGBTQIA+ afin de comprendre leurs besoins uniques en santé mentale et de leur offrir des soutiens adaptés.

3. CONNAISSANCE DES TRAITEMENTS FONDÉS SUR DES DONNÉES PROBANTES

Un autre domaine prioritaire mis en évidence par les conversations est le besoin d'informer les vétérans, les familles et les fournisseurs de services des options de traitement fondées sur des données probantes. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de communiquer des renseignements crédibles sur les traitements nouveaux et émergents à mesure qu'ils deviennent disponibles afin que les vétérans, les familles et les fournisseurs de services puissent prendre des décisions aussi éclairées que possible au sujet des types de traitements qu'ils souhaitent offrir ou auxquels ils souhaitent prendre part.

4. BESOINS DE LA FAMILLE À PART ENTIÈRE

Les organisations ont reconnu que de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la reconnaissance des besoins des familles. Malgré cela, les progrès ont été limités au niveau des politiques. À l'heure actuelle, les membres de la famille ne sont admissibles qu'à la couverture des services de santé mentale liés aux besoins du vétéran, et non aux besoins de la famille à part entière. On a souligné que cela constituait une source d'irritation dans le système.

5. PRÉVENTION EN AMONT

Enfin, les organisations avaient la volonté partagée de chercher dans le système des occasions de prévenir les problèmes de santé mentale chez les vétérans en intervenant alors qu'ils sont toujours en service, plutôt que de remédier aux conséquences de leur service une fois qu'ils quittent le service actif. Il pourrait s'agir d'apporter des changements directement au sein des FAC et de la GRC afin d'améliorer les résultats pour leurs membres.

LIMITES

Les travaux sur les trois projets fondamentaux interdépendants ont commencé en avril 2023. Pour assurer l'établissement de la portée et la planification nécessaires au processus de mobilisation, les conversations ont dû être tenues sur une période de 10 semaines au cours de l'été, ce qui peut avoir eu une incidence sur la disponibilité des organisations. Malgré cela, l'équipe de projet de l'Institut Atlas a reçu un taux de réponse très positif; 74 % des organisations invitées ont organisé une réunion avec l'équipe de projet. En outre, lorsqu'on a demandé aux participants de formuler des commentaires sur le rapport provisoire, 6 des 14 organisations participantes n'en ont pas formulé. Ceux qui ont répondu ont affirmé que le temps qui s'est écoulé entre les séances de mobilisation et le partage du rapport provisoire a fait en sorte qu'il était difficile pour eux de se rappeler des détails des discussions. Il est également possible que la période de l'année de la demande d'examen (janvier 2024) ait eu une incidence sur la capacité des personnes de participer en raison des vacances ou de la charge de travail élevée au retour des vacances.

Bien que la « mobilisation » ne soit jamais vraiment terminée, une date limite a été établie pour ce projet afin de déterminer ce qui serait inclus dans le présent rapport. Comme le temps était limité, on a dressé une liste des organisations qu'il serait possible de rencontrer pendant la période de 10 semaines. Cela signifie malheureusement que toutes les perspectives et expériences n'ont pas été prises en compte. Les organisations consultées ont directement influé sur les thèmes présentés dans ces constatations. Par conséquent, ce rapport n'inclut pas la totalité des besoins et des expériences en matière de santé mentale des vétérans et de leur famille. Les paragraphes suivants mettent en évidence trois sous-populations de vétérans et de familles avec lesquelles il faut poursuivre la mobilisation.

En tant qu'organisation relativement nouvelle, l'Institut Atlas n'a pas encore été en mesure d'établir de fortes relations avec toutes les organisations clés des domaines de la santé, de la santé mentale et de la santé mentale des vétérans et de leur famille. C'est particulièrement vrai pour les relations avec les organisations de vétérans des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Étant donné le peu de temps disponible pour la consultation, il a été jugé inapproprié de communiquer avec les organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis avec lesquelles l'Institut Atlas n'avait peu ou pas de relations au préalable et de leur demander de participer aux réunions de mobilisation. L'Institut Atlas conçoit plutôt une stratégie et un plan distincts de mobilisation avec les organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis. À mesure du développement de ces relations, les points de vue et les expériences de ces organisations éclaireront les travaux sur les politiques publiques menés à l'Institut Atlas.

En outre, les points de vue des vétérans et des familles francophones n'étaient pas bien représentés parmi les organisations consultées pendant cette mobilisation de durée limitée. L'Institut Atlas est de plus en plus conscient des expériences culturelles et linguistiques uniques des vétérans et des familles

francophones. Par conséquent, l'organisation travaille actuellement à la cartographie des activités figurant dans le plan de travail afin de mieux mobiliser les organismes francophones et d'établir des liens plus solides avec ceux-ci afin de veiller à ce que les travaux futurs soient mieux adaptés à cette population.

Enfin, l'équipe de l'Institut Atlas reconnaît que, bien qu'elle soit l'un des principaux groupes d'intervenants de l'organisation (aux côtés des vétérans et des familles des FAC), les besoins des vétérans et des familles de la GRC n'ont pas été pris en compte dans les consultations. Dans le cadre de différentes activités (p. ex. les membres des groupes de référence stratégiques, le Cadre sur l'expérience vécue et les avis de projet), l'Institut Atlas déploie des efforts plus concertés afin d'affermir et d'étendre les relations avec les vétérans et les familles de la GRC. Des efforts continus visant à établir des liens avec les organisations de vétérans et de familles de la GRC sont également en cours. À mesure que les travaux sur les politiques publiques se poursuivent, il sera nécessaire de combler cette lacune au moyen de consultations supplémentaires ou d'une analyse de la conjoncture pour s'assurer que les points de vue des vétérans et des familles de la GRC sont pris en compte dans l'approche des politiques publiques adoptée par l'Institut Atlas.

La mobilisation des intervenants est l'un des principaux secteurs d'activité de l'Institut Atlas. Ce projet de mobilisation n'est que le début des conversations sur les politiques publiques alors que l'organisation commence à naviguer dans ce domaine. On souhaite rencontrer d'autres organisations qui n'ont pas participé à ce projet de mobilisation initial et faire progresser les conversations sur la collaboration afin d'avoir la plus grande incidence possible sur les politiques sur la santé mentale des vétérans et de leur famille.

PROCHAINES ÉTAPES

Les constatations de ce rapport feront l'objet d'une analyse plus approfondie à l'interne, conjointement avec les résultats de l'analyse de la politique, et seront guidées par le cadre politique interne afin de déterminer les activités futures du plan de travail.

Dans le cadre du processus, lorsque les organisations participantes ont examiné le rapport provisoire, elles ont été invitées à indiquer si elles souhaitaient fixer un appel de suivi avec l'Institut Atlas afin de poursuivre la discussion sur les politiques publiques. Ces suivis, ainsi que les réunions avec d'autres intervenants, feront partie des efforts continus d'engagement des intervenants d'Atlas 2024-2025.

L'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille se réjouit à l'idée d'entrer de manière plus officielle dans le domaine des politiques publiques afin d'accroître l'incidence positive qu'il peut avoir sur la santé mentale et le bien-être des vétérans et des familles, et remercie toutes les organisations qui ont participé à ce processus de mobilisation.

Souhaitez-vous recevoir des mises à jour sur les travaux menés à l'Institut Atlas? Inscrivez-vous à la liste d'envoi à l'adresse **atl-as.ca/contact**.

RÉFÉRENCES

1. Bevir M. Democratic visions [en ligne]. Britannica.com. [cité le 23 novembre 2023]. Disponible sur : **britannica.com/topic/governance/Democratic-visions**
2. Young E, Quinn L. Different approaches to policy advocacy. Dans : Making research evidence matter: A guide to policy advocacy in transition countries [en ligne]. Budapest : Open Society Foundations; 2012. Disponible sur : **advocacyguide.icpolicyadvocacy.org/sites/icpa-book.local/files/Policy_Advocacy_ Guidebook_2012.pdf**

ANNEXE A : LISTE DES ORGANISATIONS CONSULTÉES

Voici la liste des organisations qui ont participé à la consultation. Nous avons fait des efforts pour communiquer avec quelques autres organisations, mais en raison de problèmes d'horaire, nous n'avons pas été en mesure de les rencontrer pendant la période de consultation que nous avions fixée.

- **Bureau de l'ombud des vétérans**
- **Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances**
- **Commission de la santé mentale du Canada**
- **Conseil canadien des normes**
- **Groupe de transition des Forces armées canadiennes** *(en anglais)*
- **Groupe des Services de santé des Forces canadiennes**
- **Institut canadien d'information sur la santé**
- **Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique**
- **Légion royale canadienne**
- **Légion royale canadienne — Section spéciale des BSO**
- **Les Services aux familles des militaires**
- **Provincial Mental Health and Substance Use Network — Colombie-Britannique** *(en anglais)*
- **Réseau de transition des vétérans**
- **Vétérans arc-en-ciel du Canada**

ANNEXE B : LISTE DES QUESTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DISCUSSION

Les questions suivantes ont été distribuées avant les conversations et au début de la discussion tenue pendant les réunions. À partir de là, les conversations étaient de nature dynamique plutôt que d'avoir à répondre à des questions précises.

Questions au sujet du processus

- Quelle est la portée de vos travaux sur les politiques? (Quel est votre rôle dans le cycle de vie des politiques publiques?)
    - Comment ce rôle a-t-il changé au cours des cinq dernières années? Quel sera votre rôle au cours des cinq prochaines années?
    - Avec qui travaillez-vous et comment travaillez-vous avec cette personne ou ces personnes?
- Comment utilisez-vous la recherche et les données dans vos travaux sur les politiques publiques ou comment en tirez-vous parti? Le faites-vous à l'interne ou vous avez-vous recours à des ressources externes? Quelles sont vos principales sources de données et de données probantes?

Questions au sujet de la structure organisationnelle

- Comment vos travaux sur les politiques publiques sont-ils menés à l'interne? Quels services, quelles équipes ou quelles personnes y participent à ces travaux?
- Pouvez-vous énumérer les aptitudes et les compétences, la structure organisationnelle et les employés à temps plein, la formation et le renforcement des capacités qui se retrouvent au sein de votre organisation?

Questions au sujet des vétérans

- Quels travaux connexes sont en cours ou prévus (dans votre organisation) qui pourraient influer sur les soins aux vétérans et à leur famille?
- Selon vous, quels sont les principaux leviers et facteurs d'influence en matière de politiques dans le domaine de la santé mentale des vétérans et de leur famille?

Questions sur le rôle de l'Institut Atlas dans les politiques publiques

- Quels conseils donneriez-vous à l'Institut Atlas pour faire progresser efficacement les travaux sur les politiques qui améliorent la santé mentale et le bien-être des vétérans et des familles?
- À votre avis, qui devons-nous mobiliser pour aider à éclairer l'approche des travaux sur les politiques publiques à l'Institut Atlas?

ANNEXE C : BIOGRAPHIE — PATRICIA SULLIVAN-TAYLOR, SULLIVAN STRATEGIC SOLUTIONS

L'équipe de projet de l'Institut Atlas a eu le plaisir de travailler avec Patricia Sullivan-Taylor, directrice de Sullivan Strategic Solutions, qui a mené des consultations sur les trois projets fondamentaux interdépendants liés aux politiques publiques. Mme Sullivan-Taylor collabore avec des clients de partout au Canada pour faire avancer des initiatives qui améliorent la qualité, la sécurité des patients et de la main-d'œuvre. Elle possède plus de 30 ans d'expérience de la direction des soins infirmiers dans les systèmes de santé, des politiques de santé et de réglementation, de la mesure du rendement et de l'amélioration de la qualité aux États-Unis et au Canada. Il s'agit notamment des soins intensifs, de l'obstétrique, des soins primaires et des soins à domicile. Mme Sullivan-Taylor a élaboré et mis en œuvre une politique du système de santé, de modèles de financement intégrés et des systèmes d'information provinciaux et nationaux qui ont amélioré la qualité et la sécurité. Elle a dirigé les cadres de gouvernance provinciaux et nationaux, l'élaboration d'indicateurs et la production de rapports, et a fourni des données et des normes de qualité utilisées dans les dossiers médicaux électroniques et l'agrément du système de santé. Mme Sullivan-Taylor est titulaire d'une MAP et d'un B.Sc.Inf. et est une professionnelle certifiée en gestion de projet.

Restez connecté

atlasveterans.ca/fr

@atlasveteransca

@atlasveteransca

linkedin.com/company/atlasveteransca

Les travaux de l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille sont rendus possibles grâce au financement d'Anciens Combattants Canada.

Avertissement : Les points de vue et opinions exprimés sont uniquement ceux de l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille et peuvent ne pas refléter ceux du gouvernement du Canada.

INSTITUT ATLAS POUR LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE

atlasveterans.ca/fr